

Centre Local de Promotion de la Santé  
de Charleroi-Thuin

ULB/IGEAT – Unité de  
Développement Territorial et Local

Septembre 2006

**Compte-rendu de la matinée de rencontres du 7 juin 2006**  
*« Quel lien entre la qualité de vie et le développement  
économique, social, culturel et environnemental ? »*

**Conférences locales pour des politiques de promotion de la  
santé**

**Arrondissement de Thuin – Communes de la Botte du  
Hainaut**

Avec le soutien de la Communauté française  
Direction Générale de la Santé



**Compte-rendu de la matinée de rencontres du 7 juin 2006**  
**« Quel lien entre la qualité de vie et le développement**  
**économique, social, culturel et environnemental ? »**

**Table des matières**

<b><u>1. Introduction</u></b> .....	3
1.1. Contexte général : la mise en place des « Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé » .....	3
1.2. Implantation territoriale des Conférences locales .....	4
<b><u>2. Conférences locales sur le territoire de la botte du Hainaut</u></b> .....	4
<b><u>3. Quels lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?</u></b> .....	6
3.1. Objectifs .....	6
3.2. Programme de la matinée .....	6
3.3. Interventions plénières .....	7
3.3.1. Les déterminants de la santé : qu'est-ce qui influence la qualité de vie des personnes ? .....	7
3.3.2. La qualité de vie et le développement local : quel lien aujourd'hui ? .....	9
3.4. Ateliers .....	11
3.4.1. La participation des citoyens peut-elle apporter une plus-value aux projets de développement local ? .....	11
3.4.2. En quoi les partenariats entre le secteur privé et le secteur public peuvent-ils être moteurs du développement local .....	13
3.5. Points forts de la matinée et perspectives .....	16
<b><u>4. Annexes</u></b> .....	17
Annexe 1 : les partenaires potentiels du partenariat local .....	18
Annexe 2 : matrice du développement local .....	19
Annexe 3 : synthèse des évaluations .....	20
Annexe 4 : synthèse de l'enquête sur les habitudes professionnelles des participants ...	22
Annexe 5 : liste des participants .....	24

# 1. Introduction

## **1.1. Contexte général : la mise en place des « Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé »**

Face à la complexité des problèmes de santé des personnes et des communautés, il est de plus en plus évident que leurs résolutions ne peut passer que par une approche globale et par une analyse des réalités vécues à différents niveaux : international, national, régional et local.

Sur base de ce constat, le programme quinquennal de promotion de la santé du Ministère de la Santé de la Communauté française met l'accent sur l'implantation de la démarche et des stratégies de promotion de la santé. Sont ainsi mises en évidence des stratégies de participation et d'intersectorialité, au travers d'une approche de développement local.

C'est donc dans ce contexte qu'a eu lieu, en 2001, le lancement des Conférences locales pour des politiques de promotion de la santé. Leur mise en place a été confiée aux Centres Locaux de Promotion de la Santé et, depuis la modification (en 2003) du décret du 14 juillet 1997 organisant la promotion de la santé en Communauté française, cette démarche est devenue une des missions permanentes des CLPS<sup>1</sup>.

Ces Conférences locales visent à amplifier les initiatives participatives instaurées au niveau local. Elles sont définies comme un moyen pertinent pour lutter contre les inégalités sociales face à la santé.

Par le terme « conférence » il faut entendre : un rassemblement d'acteurs issus de milieux divers, au sein d'une entreprise commune dont l'objet principal est de développer des stratégies de promotion de la santé de la population. Elles peuvent prendre des formes propres selon les territoires visés, ceci dans le respect des différences et la valorisation de l'ensemble des contributions des acteurs institutionnels, associatifs et privés.

Les objectifs de ces Conférences ont été définis de la manière suivante :

- L'objectif prioritaire est, à moyen terme, de stimuler l'émergence d'actions et de projets locaux regroupant les secteurs du monde social, culturel, économique et environnemental, et ce dans les priorités communautaires. Parmi celles-ci, la Communauté française met particulièrement en évidence la réduction des inégalités sociales face à la santé.
- Un objectif intermédiaire à court terme est de soutenir une dynamique d'échanges et de concertations intersectorielles par la participation d'un grand nombre d'acteurs locaux issus de terrains d'origines variées, tout en s'appuyant sur la reconnaissance, l'analyse ou la recherche d'une meilleure compréhension des besoins et des attentes au niveau local.
- Il n'est évidemment pas question de se superposer aux actions et projets de terrain mais bien de mettre en évidence les dispositifs déjà existants et d'articuler de nouvelles synergies entre ces dispositifs. En lien avec cette démarche, un autre objectif est donc de mieux faire connaître, par les acteurs de terrain, les différents organismes et structures de la promotion de la santé en Communauté française.

---

<sup>1</sup> Le décret donne ainsi pour mission aux CLPS « d'initier au niveau de leur ressort territorial des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire, et qui permettent de définir des priorités d'actions spécifiques pour des politiques locales de santé, en particulier par la réalisation des Conférences locales de promotion de la santé ».

## **1.2. Implantation territoriale des Conférences locales**

La mission du Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin (CLPSCT) est d'implanter le processus des Conférences locales sur son territoire d'intervention : les arrondissements de Charleroi et de Thuin.

Dans le souci de tenir compte des bassins de vie, des habitudes de travail et de déplacements des personnes, des spécificités des ressources locales, ... et dans le cadre d'un partenariat avec la Maison Pour Associations (MPA), le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) et l'Unité de Développement Territorial et Local de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'ULB, le processus des Conférences locales s'est d'abord déroulé sur les communes de Morlanwelz, d'Ham-surHeure/Nalinnes et sur toutes les communes de l'arrondissement de Charleroi (Charleroi, Fontaine-l'Évêque, Courcelles, Pont-à-Celles, Les Bons Villers, Fleurus, Farciennes, Châtelet, Aiseau-Presles, Gerpinnes, Montigny-le-Tilleul, Seneffe, Manage, Chapelle-lez-Herlaimont).

Le choix du partenariat a été dicté par la volonté d'impliquer les associations, et par là les habitants (grâce à la MPA et au CRIC), et de travailler selon une logique du développement local (grâce au soutien méthodologique de l'UDTL).

Depuis mars 2002, et grâce à l'appui d'un comité de pilotage, diverses réalisations ont été menées<sup>2</sup> : identification du milieu associatif et institutionnel, diagnostic participatif et descriptif, priorisation, organisation d'un forum associatif, mise en place de cellules intersectorielles de promotion de la santé et d'un processus de marché d'échanges de projets.

## **2. Conférences locales sur le territoire de la botte du Hainaut**

Tout en gardant le cadre méthodologique lié au concept de développement local (cfr intervention de Dominique Decoster, détaillée en pages 9 et 10), de nouveaux acteurs ainsi que leurs champs d'activités ont du être impliqués dans la mise en place du processus des Conférences locales :

**La Fondation Rurale de Wallonie – Entre Sambre et Meuse** : La Fondation Rurale de Wallonie est une association s'adressant essentiellement aux communes et qui a pour missions d'animer le milieu rural (notamment par la consultation, l'organisation de débats et la participation citoyenne), et d'apporter des conseils, méthodes et techniques aux projets locaux. Leur connaissance du monde rural (via notamment l'organisation des Plans Communaux de Développement Rural) et leur expérience dans le domaine des démarches participatives ont révélé la question de la disparité du territoire initialement défini (arrondissement de Thuin). Il s'est alors imposé, dans un premier temps, de limiter une zone d'action aux communes de Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Chimay et Momignies (botte du Hainaut), où existent des connexions et des intérêts partagés entre ces cinq communes.

**L'Asbl Oxyjeune** : cette association est une AMO (Aide en Milieu Ouvert) dont l'objectif est l'aide préventive au bénéfice des jeunes et de leurs familles dans leur milieu de vie et qui travaille selon trois axes : l'aide individuelle, l'action communautaire et l'action collective. Elle présente l'intérêt de couvrir le territoire déterminé. Elle est également engagée dans un

---

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur ces actions, vous pouvez consulter le site [www.clpsct.org](http://www.clpsct.org)

processus d'enquêtes participatives sur les communes de Froidchapelle et de Chimay, dont les résultats en terme d'analyse des besoins de la population peuvent se révéler fort intéressants. D'autre part, en collaboration avec le CPAS de Sivry-Rance, l'asbl oxyjeune est un des points de décentralisation du CLPSCT.

**La Fondation Chimay Wartyoise** : Fondation d'Utilité Publique créée en 1996 par la communauté des moines de l'abbaye de Scourmont, la Fondation Chimay-Wartyoise s'efforce de travailler au développement régional, notamment au travers de diverses interventions comme Cap 2010 (projet concentrant les moyens disponibles sur les initiatives liées à la jeunesse régionale, à l'emploi régional et aux bonnes pratiques dans le développement général). Les atouts présentés par cette institution se situent principalement au niveau de leur connaissance approfondie des acteurs locaux issus des différents secteurs ciblés : social, culturel, environnemental et économique.

**Hainaut Développement (antenne de Chimay)** : Hainaut Développement est l'agence de développement de l'économie et de l'environnement de la Province du Hainaut. Son objectif est d'améliorer l'environnement socio-économique et le cadre de vie dans lequel évoluent les particuliers et les entreprises hennuyères. Ce partenariat a permis d'avoir, indirectement, des contacts avec le monde des entreprises (secteur marchand).

**Le Centre Culturel et Sportif Sudhaina** : Sudhaina est un Centre Culturel actif sur le territoire de Chimay. Ce partenariat a permis que la matinée de rencontres soit organisée en un point central par rapport à l'ensemble du territoire ciblé (Baileux, commune de l'entité de Chimay) et a apporté un soutien important pour la médiatisation de l'événement.

Ces différentes rencontres ont permis de dégager des informations essentielles :

- Meilleure connaissance du tissu local : au travers des différentes rencontres, il a été possible de constituer un « carnet d'adresses » en identifiant de nombreux acteurs locaux couvrant les secteurs d'activités recherchés : social, culturel, environnemental et économique.
- Meilleure connaissance des besoins locaux à travailler dans le cadre du processus des Conférences locales : l'analyse montre que les acteurs locaux développent régulièrement des projets dans le cadre d'une démarche partenariale (beaucoup de collaborations et existence de réseaux entre les acteurs du monde socio-culturel), mais par contre la participation des citoyens lors des différentes étapes de réalisation des projets, ainsi que l'articulation entre les secteurs privé et public semblent moins présents.
- Etablissement de contacts avec le secteur marchand, avec possibilité de le sensibiliser au rôle qu'il peut jouer dans des initiatives liées à la qualité de vie et au développement local.

Sur base de ces constats, partagés par les partenaires locaux rencontrés et par l'Unité de Développement Territorial et Local, un projet de matinée de rencontres a été élaboré, avec comme objectifs de réunir des acteurs locaux issus des différents secteurs et de travailler en priorité les questions de la participation des habitants et de l'intersectorialité.

### **3. Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?**

La mise en place du processus des Conférences locales s'est donc concrétisée par l'organisation, le mercredi 7 juin 2006, d'une première matinée de rencontres sur le thème « *Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?* ». Cette rencontre a lieu au Centre Culturel et Sportif Sudhaina, à Baileux.

#### **3.1. Objectifs**

Les objectifs spécifiques de cette matinée de rencontres sont les suivants :

- Permettre une meilleure identification des facteurs influençant la qualité de vie et le développement local
- Permettre une analyse des pratiques locales : partenariat, intersectorialité, participation
- Permettre de prendre du recul et d'analyser les besoins éventuels des acteurs locaux (avec la perspective de mettre en place des démarches qui permettront de répondre à ces besoins).

#### **3.2. Programme de la matinée**

Le programme de cette matinée, élaboré en concertation avec les acteurs locaux, a été déterminé de la manière suivante :

9h00 Accueil et inscription aux ateliers

9h30

Philippe Mouyart, Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

« **Les déterminants de la santé : qu'est ce qui influence la qualité de vie des personnes ?** »

10h00

Dominique-Paule Decoster, Co-Directrice de l'Unité de Développement Territorial et Local de l'ULB-IGEAT et Chargée de cours

« **La qualité de vie et le développement local : quel lien aujourd'hui ?** »

10h30 Ateliers

Atelier 1:

**La participation des citoyens peut-elle apporter une plus-value aux projets de développement local ?**

Atelier 2:

**En quoi les partenariats entre le secteur privé et le secteur public peuvent-ils être moteurs du développement local ?**

12h30 Conclusions et perspectives

13h00 Repas

### **3.3. Interventions plénières**

L'objectif des deux interventions plénières est de donner aux participants des éléments permettant une analyse des questions et des différentes expériences présentées durant les ateliers.

#### **3.3.1. « Les déterminants de la santé : qu'est ce qui influence la qualité de vie des personnes ? »**, par Philippe Mouyart, chargé de projets au Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin<sup>3</sup>

Tout le travail entrepris par le CLPSCT se base sur une conception de la santé qui envisage celle-ci de manière globale (état de bien-être prenant en compte non seulement les comportements de santé, mais aussi les modes et les cadres de vie de la population). Cette conception implique d'élargir le champ de la réflexion à l'ensemble des déterminants de la santé, que l'on classe habituellement en 5 catégories :

- les facteurs biologiques
- les habitudes de vie et les comportements
- l'environnement physique
- l'environnement social : milieux de vie (famille, école, travail, ...) et conditions de vie (revenu, scolarité, logement, ...)
- l'organisation du système de soins et de services

Pourquoi agir sur l'ensemble de ces déterminants ? Parce que la qualité de vie est comme un système où tous ces éléments interagissent entre eux et, seule une action coordonnée prenant en compte chacun de ces déterminants peut avoir un réel effet.

Il existe de nombreux modèles pour expliquer le rôle des déterminants de la santé. Dans le cadre de cet exposé, nous avons choisi de présenter celui réalisé par Trevor Hancock. Ce modèle parle des différents capitaux : humain, économique, écologique, social et culturel. Il place le capital humain comme étant l'élément central de toute démarche de développement, et ce en lien avec les autres secteurs.

Passons en revue les différents éléments de ce modèle et les liens qu'ils ont avec la qualité de vie des personnes.

#### **Capital humain**

Ce capital fait référence à la personne, à ses besoins, à son état physique, à son bien-être, à son développement, à son ressourcement personnel.

Dans le domaine de la santé publique, intervenir en faveur du capital humain, c'est développer les capacités des individus, notamment par le biais de multiples programmes de prévention qui visent à améliorer la santé des individus et à renforcer leur capacité de la prendre en charge.

---

<sup>3</sup> Cette intervention est essentiellement basée sur les deux documents suivants :

- *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Institut national de santé publique du Québec, Québec, 2002, 51 p. (document disponible à l'adresse suivante : [www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca))

- Hancock Trevor, *Des gens en santé dans des communautés en santé dans un monde en santé : un défi pour la santé publique au 21<sup>ème</sup> siècle*, texte préparé pour la session des Journées annuelles de santé publique 1999, intitulée « Comment maintenir les activités en promotion et en prévention » - 4 novembre 1999 (document disponible à l'adresse suivante : [www.rqvvs.qc.ca/pub/hancock.pdf](http://www.rqvvs.qc.ca/pub/hancock.pdf))

### Capital économique

Il correspond à la richesse financière et matérielle d'une communauté et constitue le moyen privilégié d'atteindre un degré de prospérité suffisant pour satisfaire les besoins des personnes qui la composent : s'alimenter, se vêtir, se loger, ... mais aussi assurer l'éducation, offrir des services (santé, social, culture) accessibles à tous. Ce capital devrait permettre la création d'emplois sains et, par une redistribution équitable des richesses, satisfaire les besoins de chacun.

Intervenir sur le plan de l'économie, c'est favoriser un développement économique favorable au mieux-être de la communauté et, c'est engager des interventions qui peuvent le mieux soutenir la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités.

### Capital écologique

Le capital écologique ou environnemental, ce sont les ressources naturelles sur lesquelles se fondent la richesse humaine : l'air, l'eau, la nature, les forêts, les terres agricoles, l'énergie, ... La préoccupation environnementale oriente l'intervention vers une approche du développement viable et durable qui répond aux besoins actuels sans compromettre l'aptitude des générations futures de satisfaire aux leurs.

Intervenir sur ce capital, c'est tenir compte des effets, à court et à long terme, des tendances actuelles de production, de consommation et de comportements envers l'environnement, la santé des personnes et la protection des générations futures.

### Capital social

C'est un vaste champ dans lequel on trouve les conditions de vie et de santé, la citoyenneté, la solidarité et les rapports sociaux. Cette dimension est étroitement liée à la notion d'accessibilité : accès au soutien, aux ressources, à l'autonomie, à l'égalité, à la participation aux sphères publiques de la citoyenneté, au marché du travail et à l'organisation sociale. Ce capital ne peut se développer en dehors des relations sociales : plus l'organisation du milieu sera développée (nombre d'organisations, maillage et réseau), plus les conditions requises pour l'augmentation du capital seront favorables.

Intervenir sur le capital social, c'est agir sur les déterminants sociaux de la santé (travail, chômage, soutien social, stress, exclusion sociale, ...) ainsi que sur le contexte environnemental et économique dans lequel ils se manifestent. C'est aussi appuyer sur les capacités d'agir des communautés et travailler à les renforcer.

### Capital culturel

C'est autant les arts créés par les artisans et les artistes que l'ensemble des valeurs, des croyances, des traditions qui sont convenues et partagées par une communauté.

Investir le champ de la culture, c'est tenir compte des influences culturelles d'une communauté dans la planification d'une intervention. C'est aussi favoriser le développement en conformité avec les valeurs et besoins de la communauté.

Face à la description de ces différents capitaux, le défi à relever pour le développement de la qualité de vie des personnes est double : d'une part il s'agit de construire simultanément le capital économique, social, culturel et environnemental et, d'autre part, c'est avoir en finalité le développement du capital humain (c'est-à-dire assurer la liberté, le bien-être et la dignité de tous les individus).

Une manière de tenter de relever ce défi réside dans la démarche de promotion de la santé<sup>4</sup> et dont les spécificités ne tiennent pas tant aux réalisations effectuées mais davantage au processus qui les rend possibles :

- réunir les forces vives d'une communauté
- convaincre les organisations de travailler ensemble
- consulter les citoyens et les amener à participer, à apporter leurs capacités, leurs ressources et leurs talents
- réaliser des projets, puis en entreprendre de nouveaux en allant chercher encore plus de partenaires

Le souhait du CLPSCT est que cette matinée de rencontres trouve sa place dans ce contexte.

**3.3.2. « La qualité de vie et le développement local : quel lien aujourd'hui ? »**, par Dominique-Paule Decoster, Co-Directrice de l'Unité de Développement Territorial et Local de l'ULB-IGEAT<sup>5</sup> et Chargée de cours

Définition du développement local : processus collectif d'innovation territoriale inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels pétris d'une culture commune de projet dont la finalité est le bien-être collectif et la centralité : l'être humain.

Ce processus de développement local repose sur différents principes ou repères<sup>6</sup> :

- approche globale, intégrée et transversale
- transparence de projet
- approche professionnelle
- gouvernance locale
- contractualisation
- temporalités

Au-delà de ces principes, il faut aussi situer les acteurs de ce processus à deux niveaux : celui de la participation citoyenne et celui du partenariat local (secteur public, secteur privé et tiers secteurs). Pour faire une analyse des partenariats potentiels au niveau local, on peut se référer à un graphique reprenant en son centre les différents types d'acteurs (institutions publiques, entreprises privées et associations de personnes) et toutes leurs déclinaisons possibles (annexe 1).

Un autre élément important du développement local est de pouvoir s'associer afin de combiner les sensibilités, points de vue, intérêts capacités de mobilisation et savoir-faire propres à chaque acteur, permettant ainsi d'obtenir de nombreuses plus-values :

---

<sup>4</sup> En communauté française de Belgique, la promotion de la santé est définie comme « le processus qui vise à permettre à l'individu et à la collectivité d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et, ce faisant, d'améliorer celle-ci, en privilégiant l'engagement de la population dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne, alliant choix personnels et responsabilité sociale » (Programme quinquennal de promotion de la santé 2004-2008, Direction Générale de la Santé, Bruxelles, p. 3)

<sup>5</sup> Pour plus d'information sur l'Unité de Développement Territorial et Local : [www.ulb.ac.be/igeat/udtl](http://www.ulb.ac.be/igeat/udtl)

<sup>6</sup> Pour une information complémentaire, nous vous conseillons la lecture de l'article *De l'innovation au changement : principes du développement local*, Dominique-Paule Decoster, février 2000. Cet article est accessible en ligne à l'adresse [www.uvcw.be/articles/3.11.2.0.533.htm](http://www.uvcw.be/articles/3.11.2.0.533.htm)

<b>Associer</b> →		<i>Les sensibilités</i>	<i>Les points de vue</i>	<i>Les intérêts</i>	<i>Les capacités de mobilisation</i>	<i>Les savoir-faire</i>
<b>Des partenaires différents</b>	<i>Personnes et milieux associatifs</i>	Aux aspects sociaux et culturels	De l'écoute et du dialogue	Pour les personnes, la qualité de vie	Des ressources humaines	Animation de la réflexion
	<i>Entreprises</i>	Aux aspects économiques	Du facteur temps/efficacité	Pour les marchés, la rentabilité économique	Des ressources financières et patrimoines privés	Gestion et réalisation
	<i>Institutions publiques et pouvoirs locaux</i>	Aux aspects politiques et institutionnels	De l'intérêt général	Pour l'aménagement et l'équipement du territoire (économique, culturel, écologique)	Des ressources financières et patrimoines privés	Appui institutionnel
<b>Permet d'obtenir</b> →		Des lectures du territoire enrichies, mettant la lumière sur des opportunités non soupçonnées	De nouvelles associations d'idées, germes d'innovation	Des projets plus mûrs, intégrant les intérêts des différents groupes sociaux et créant une cohésion sociale	Une mise en œuvre plus efficace, assurant une meilleure maîtrise des risques	Une meilleure pérennisation des actions, s'appuyant sur une capacité de renouvellement permanent

En synthèse, on peut affirmer que mettre en place un processus de développement local<sup>7</sup> ne peut se faire qu'en tenant compte de différents éléments :

- Un territoire pertinent d'action où chacun va se retrouver (cadre de référence)
- Des acteurs issus de différents secteurs (public, privé, tiers secteur et habitants)
- Un travail sur différentes thématiques (économie, social, culture et environnement)
- Une prise en considération des temporalités propres à chaque institution et à chaque individu
- Une attention accrue à la mise en place de démarche participative

Vous pouvez retrouver tout ces éléments dans un schéma synthétisant le processus de développement local (annexe 2)

<sup>7</sup> Pour une information complémentaire, nous vous recommandons la lecture de l'article *Le développement local : sésame de la citoyenneté*, Dominique-Paule Decoster, juin 2000. Cet article est accessible en ligne à l'adresse [www.uvcw.be/articles/3,11,2,0,208.htm](http://www.uvcw.be/articles/3,11,2,0,208.htm)

### **3.4. Ateliers**

L'objectif des ateliers est, au départ des expériences locales, de prendre du recul et d'analyser ses pratiques quotidiennes, tout en essayant de déterminer les besoins auxquels il est nécessaire de répondre pour pouvoir aller plus loin dans les démarches d'intersectorialité et de participation des citoyens.

#### **3.4.1. Atelier 1 : la participation des citoyens peut-elle apporter une plus-value aux projets de développement local ?**

Les échanges de cet atelier se sont construits autour des questions suivantes :

- Comment a émergé la demande de participation citoyenne et comment a-t-elle été appréhendée par les différents types d'acteurs impliqués sur votre « territoire » ?
- Quels objectifs étaient donnés à cette démarche, et jusqu'où la participation portait-elle ? (simple consultation, concertation dans les décisions, co-construction pour la réalisation ou le choix effectué,... ?)
- En quoi le processus entamé apporte-t-il ou pas une valeur ajoutée dans la qualité de vie des citoyens ? Est-il perçu comme élément moteur du développement local ? Par qui ?
- Quels ont été les éléments facilitateurs et les obstacles rencontrés lors de la mise en place du processus participatif ?
- Quels sont les types de projets que vous catégorisez comme participant à l'amélioration de la qualité de vie ?

Après un tour de table de présentation de chaque participant, l'atelier a démarré sur un exposé du représentant de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Introduisant le thème de l'atelier, cet exposé visait à dégager les éléments jugés essentiels par la FRW sur la place occupée par la participation citoyenne dans le développement local. Son lien avec la santé devait être ensuite examiné en partant de la définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé, à savoir : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social ».

Sur la plus-value apportée par la participation citoyenne dans le développement local, trois éléments ont été mis en évidence par le représentant de la FRW :

- une plus grande garantie de pertinence des investissements grâce à leur meilleure adéquation aux besoins ;
- une dynamique de mobilisation nécessaire à l'émergence et au développement des initiatives, des projets ;
- une meilleure compréhension entre citoyens et mandataires.

Sur l'apport de la participation citoyenne vis-à-vis de la santé en tant qu' « état de complet de bien-être physique, mental et social », l'orateur mettra en avant les avantages suivants :

- la capacité à s'adapter aux changements par le dialogue avec d'autres ;
- l'intégration et l'ouverture par le brassage social suscité ;
- la capacité d'agir dans un sens plus favorable sur l'environnement et notamment sur les facteurs de santé (conditions de vie, accès aux services).

Suite à cet exposé introductif, un débat relatif au thème de l'atelier a été entrepris à partir de l'expérience des participants. Les principales réflexions émises sont résumées ci-après, selon deux principales conditions à l'obtention d'une plus-value de la participation citoyenne aux projets de développement local.

### *Les conditions d'émergence et de maintien d'une participation citoyenne*

Plusieurs témoignages émis permis de se rendre compte de la variété de possibilités d'amorce d'un processus de participation citoyenne. Par exemple, pour le développement de leurs actions, les acteurs du Nord Pas de Calais présents sont partis d'un territoire déjà en projet bénéficiant ainsi d'un cadre de référence global et d'une dynamique participative déjà existante. Un autre cas a révélé que le processus s'est enclenché suite à l'organisation spontanée de personnes aux motivations différentes par rapport à des travaux de voirie planifiés sur le territoire communal. De leur côté, les représentants de la Fondation La Wautoise ont cité le cadre de leurs procédures de sélection de projets dans lequel un jury est constitué de personnes venant de différents secteurs avec leur savoir-faire et leur expérience. Par la suite, considérées comme acteurs de développement, ces personnes ressources sont maintenues informées du déroulement des projets sélectionnés.

Les aspects temporalité dans l'émergence et le maintien d'une participation citoyenne ont cependant été rapidement mis en évidence par plusieurs participants. En effet, le temps de réactivité aux propositions émises par la population doit pouvoir rester suffisamment court pour maintenir une dynamique de mobilisation.

La sensibilisation voire la formation du citoyen à l'approche collective est une autre dimension importante qui a été évoquée dans le débat. Mettre autour d'une table des gens aux motivations différentes est un exercice extrêmement difficile. Une solution proposée a été de bien cibler thématiquement les débats.

L'attitude réactive de nombre de gens et notamment des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics constitue également une autre difficulté qui a été généralement admise par les participants. Comment transformer une attitude d'attente systématique en implication citoyenne ? La mise en place de relais sur le terrain est considérée comme l'une des meilleures réponses à cette problématique. Dans cette démarche, relais professionnels et relais associatifs sont complémentaires car ils permettent d'allier des compétences techniques aux connaissances sociales de proximité.

Une autre difficulté évoquée dans la mise en œuvre de processus de participation citoyenne relève de certaines caractéristiques géographiques du territoire. Dans la botte du Hainaut, la grandeur et la transformation des espaces ruraux constituent un sérieux handicap. L'enquête menée récemment sur Chimay ville qui est pourtant une entité plus urbanisée a révélé toute la problématique de l'isolement social des gens. Dans ce contexte, les enjeux consisteront à positionner cette population en tant que citoyen et à aller rechercher les relais de proximité nécessaires.

### *Les conditions de mise en œuvre d'une participation citoyenne*

La circulation de l'information entre encadrants a été jugée par tous les participants comme un des éléments essentiels dans l'amélioration des prestations surtout pour des thématiques similaires. Cette communication existe mais se fait de façon non structurée selon les relations propres à chacun. Elle nécessiterait d'être davantage élargie et formalisée. Le recours à l'internet, la mise en place de points de rencontres sont des propositions qui ont été évoquées. Il a cependant été rappelé d'être vigilant aux risques de surenchère dans les réunions d'informations et d'échanges. Il est préférable de partir systématiquement de sujets concrets.

Dans les concertations thématiques à mener, la multisectorialité est une condition essentielle qui a été, une nouvelle fois, rappelée par les participants. Dans les habitudes de travail et dans le fonctionnement des institutions, il existe malheureusement encore trop de cloisonnements qu'il convient de dépasser pour mieux cerner les problématiques et trouver les meilleures solutions. Dans le même esprit, des liens doivent pouvoir être tissés avec le secteur privé même si cela peut parfois être difficile de concilier les intérêts. Sur ce point, une bonne information sur les dispositions légales et certains outils comme les clauses sociales dans les marchés de travaux publics peut s'avérer particulièrement utile.

En guise de conclusion des débats, les principaux éléments facilitateurs dans un processus participatif ont été recensés par les participants. Globalement, ils se présentent comme suit.

- La légitimité des personnes relais et des animateurs de processus participatif doit être garantie. Leur connaissance du contexte local doit être connue et reconnue de tous.
- Les projets culturels sont d'excellents vecteurs de mobilisation et de communication. Les centres culturels ont donc un rôle important à jouer en tant que relais auprès des citoyens et en tant qu'outils de valorisation de la région et de son potentiel.
- Le dynamisme et la motivation des personnes relais sont évidemment indispensables. Ils doivent s'inscrire dans une démarche résolument positive porteuse d'espoir si l'on veut susciter l'enthousiasme nécessaire à un projet mobilisateur.
- Le professionnalisme dans les tâches d'accompagnement est une autre dimension à prendre sérieusement en considération. Sa compatibilité avec le volontariat est un point sur lequel il conviendrait de réfléchir.
- Les règles du jeu dans un processus participatif doivent être clairement annoncées et précisées.
- Les espaces de paroles doivent être formalisés. Ces conditions sont incontournables si l'on veut rapidement dégager une stratégie d'actions qui puisse être cohérente et mobilisatrice.

Enfin, sur la plus-value de la participation citoyenne, l'ensemble des participants a approuvé la présentation de début de séance du représentant de la FRW. Ils y ont ajouté deux éléments complémentaires : 1) la possibilité offerte par la démarche de participation citoyenne de réaliser de façon exhaustive un inventaire des besoins ; 2) le renforcement du sentiment d'attachement, d'appartenance de la population à son territoire.

### **3.4.2. Atelier 2 : en quoi les partenariats entre le secteur privé et le secteur public peuvent-ils être moteurs du développement local ?**

Les échanges de cet atelier se sont construits autour des questions suivantes :

- Comment définissez-vous le secteur privé en regard du secteur public ?
- Quelles sont vos réflexions, vos expériences à ce propos ? Comment avez-vous pu concevoir une stratégie commune basée sur un plan de gestion de la démarche territoriale ?
- Quel mode de fonctionnement s'est décidé pour ce partenariat privé-public, où souvent le secteur public apporte un financement important ? Comment le secteur privé a-t-il pu ou pas s'approprier ce mode de fonctionnement.
- Avez-vous fait l'expérience d'un projet combinant les deux secteurs et qui se soit organisé avec une participation plus que consultative du secteur privé (c'est-à-dire que le secteur privé ait réellement co-construit avec le secteur public) ? Comment cela s'est-il passé ou pourrait se passer ?

- Selon vos expériences, comment avez-vous pu conjuguer les attentes de plusieurs partenaires du secteur privé, qui peuvent eux-mêmes provenir de domaines très divers.

Au départ de l'expérience de la Fondation Chimay Wartoise, le groupe a d'abord essayé de définir le secteur privé et ses caractéristiques. Contrairement à la plupart des entreprises privées (à vocation marchande), la Fondation Chimay Wartoise, en tant qu'entité indépendante des entreprises du « Groupe Chimay », n'a pas pour objectif ni de faire du profit, ni de faire la promotion des produits.

Ainsi, d'autres critères entrent en ligne de compte lorsqu'il est décidé de financer des projets locaux :

- Tisser du lien et des partenariats
- Décloisonner les secteurs d'activités

Une autre caractéristique des entreprises privées (telle que la Fondation Chimay Wartoise mais aussi toutes entreprises du secteur marchand) est d'avoir une certaine autonomie par rapport au pouvoir politique (pas de contrainte liée à d'éventuelle concurrence politique). Mais, de cette caractéristique découle un autre élément qui est celui de la légitimité : n'étant pas issu d'un processus démocratique d'élection, ces entreprises doivent gagner leur légitimité autrement (au travers d'une reconnaissance de la part du monde associatif, des citoyens, ...).

Après la définition des caractéristiques du secteur privé, le groupe s'est attaché à préciser les raisons qui peuvent inciter le secteur public et les associations à s'associer au secteur privé :

- possibilités d'ouvrir de nouvelles portes
- peut servir de leviers
- autre source de financement
- donne un sens du projet commun

Cette démarche de partenariat nécessite toutefois la mise en œuvre d'une bonne communication entre les partenaires (ce qui a pour inconvénient d'alourdir le processus), ainsi qu'un travail permettant de respecter la place et les spécificités de chacun.

D'autre part, le fait de s'associer à un partenaire privé peut aussi poser des questions d'ordre éthiques : comment concilier les intérêts du privé (marchand) et de l'associatif, quels sont les intérêts communs permettant de concrétiser les partenariats (stratégie gagnant-gagnant), ...

A partir du constat qu'il n'existe pas, ou peu, de partenariats avec le secteur des entreprises du monde marchand au niveau local, le groupe a essayé d'identifier ce qui peut expliquer cette situation :

- Au niveau local, peu d'entreprises florissantes qui pourraient s'investir dans des projets de développement local
- Le monde associatif local n'a pas encore identifié les liens, les points de rencontres possibles et le langage à utiliser lorsqu'il s'adresse à ces entreprises (questions de l'ordre de la visibilité et des stratégies de marketing)

En se basant sur la matrice du développement local, un constat est également fait : il est nécessaire de travailler la question de l'identité commune aux acteurs locaux, en lien avec le territoire. Lorsque l'on s'interroge sur le territoire d'action de chacun, beaucoup de réponses différentes sont formulées. Il est donc important de s'accorder au préalable sur la définition de cette identité territoriale, avant même de se poser la question du projet de développement territorial.

En conclusion de cet atelier, les participants se sont attachés à déterminer les pistes et les actions à développer, ce qui donne, par ordre de priorité :

- Réaliser une étude des besoins des habitants et des entreprises (définir quels sont ces besoins et identifier ce qui existe déjà comme études)
- Identifier les projets « dormants » en attente de porteurs
- Identifier et développer un langage commun entre le secteur privé et le secteur public (quels liens sont possibles, quels sont les points de convergence, quels sont les lieux où il est possible de se rencontrer ?)

### **3.5. Points forts de la matinée et perspectives**

De manière générale, différents éléments ressortent des deux ateliers :

Deux questions fortes sont à traiter :

- Comment passer de l'état de zone, à la capacité de territoire en projet ?
- Comment permettre aux habitants de devenir acteurs du développement de leur territoire ?

Les facteurs de réussite : aujourd'hui

- Présence d'espaces publics (Centres Culturels, ...)
- Présence de catalyseurs (les Fondations, les Centres Culturels, ...)
- Présence de réseaux (Plan de Prévention et de Proximité, CPAS, ...)
- Présence d'un tissu éducatif
- Dynamisme associatif

Les facteurs de réussite à développer

- Un inventaire des besoins
- Une identification des projets dormants
- Une évaluation de l'existant
- Une identification des personnes relais légitimes entre les acteurs de projets et les citoyens
- Une ouverture de nouveaux espaces publics (lieux de paroles, articulation entre démocratie représentative et démocratie participative)
- Une implication du secteur privé
- Un décloisonnement
- Un plan de formation

Suite à cette matinée de rencontres, les participants se sont donnés pour tâche, de poursuivre les objectifs suivants :

- Favoriser l'émergence d'un langage commun.
- Ouvrir une plate-forme d'échanges : rencontres deux ou trois fois par an, avec mise en commun des ressources et informations détenues par chacun, afin de créer un réseau multisectoriel.
- Soutenir l'émergence des activités en économie sociale.

En finalité, de constituer, à terme, un capital social local.

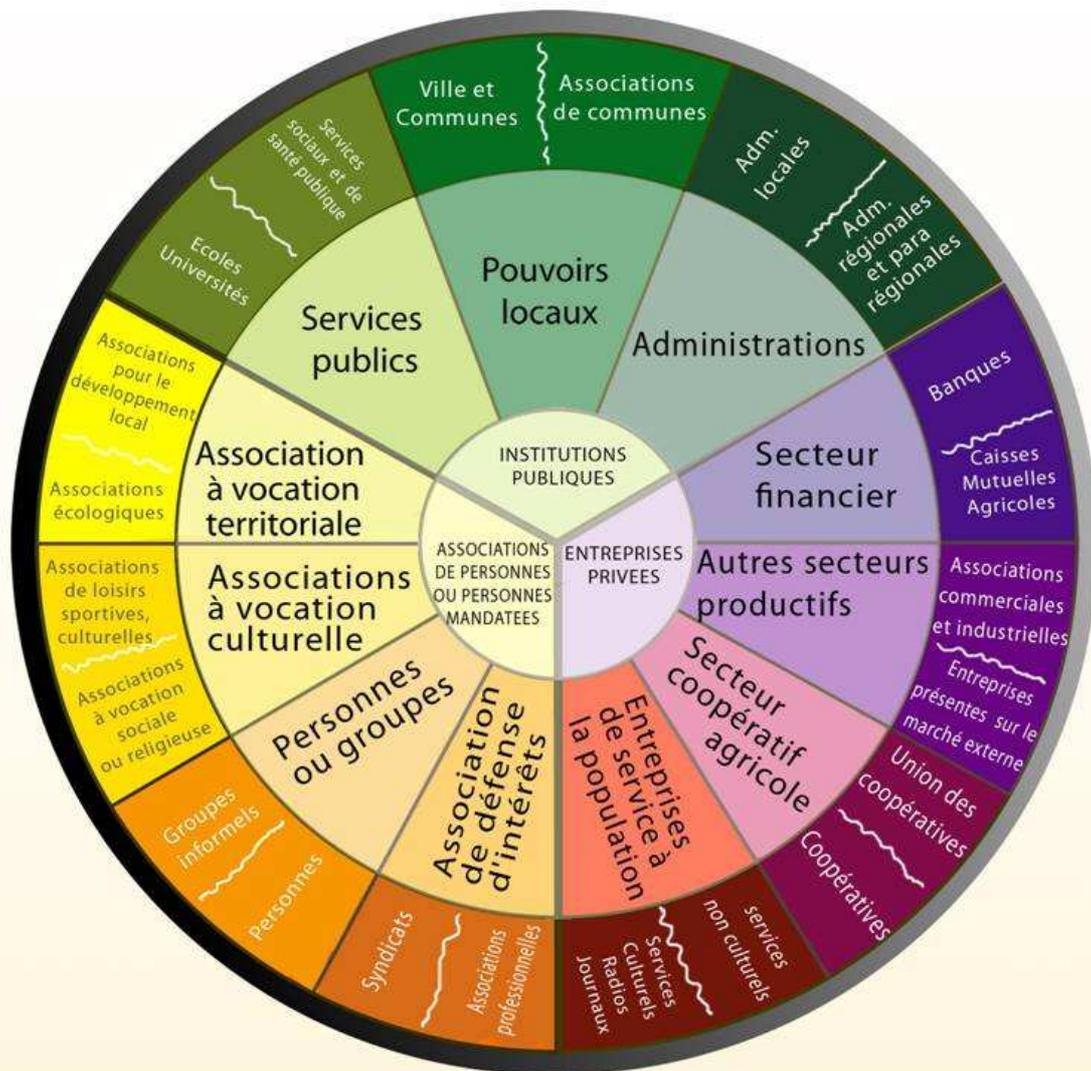
La matinée s'est terminée par la programmation d'une nouvelle rencontre, fixée en octobre 2006. Le but de cette rencontre sera de préciser l'engagement des acteurs et d'enrichir la réflexion par la présence d'autres acteurs locaux. Il a également été souhaité de mettre en commun les données dont chacun dispose pour créer un centre de ressources à destination du territoire de la botte du Hainaut (à cette fin, définir les modalités pratiques : quelles données, comment, sur quelles thématiques, ...), et de mettre au point un processus de rencontres et de rapprochements entre les secteurs marchand et non-marchand (à cette fin, définir un langage commun et identifier les points de convergences possibles).

## **4. ANNEXES**

Annexe 1 :

# Les partenaires potentiels du partenariat local

Préoccupation dominante  
pour le patrimoine physique du territoire  
(économique, culturel et écologique)

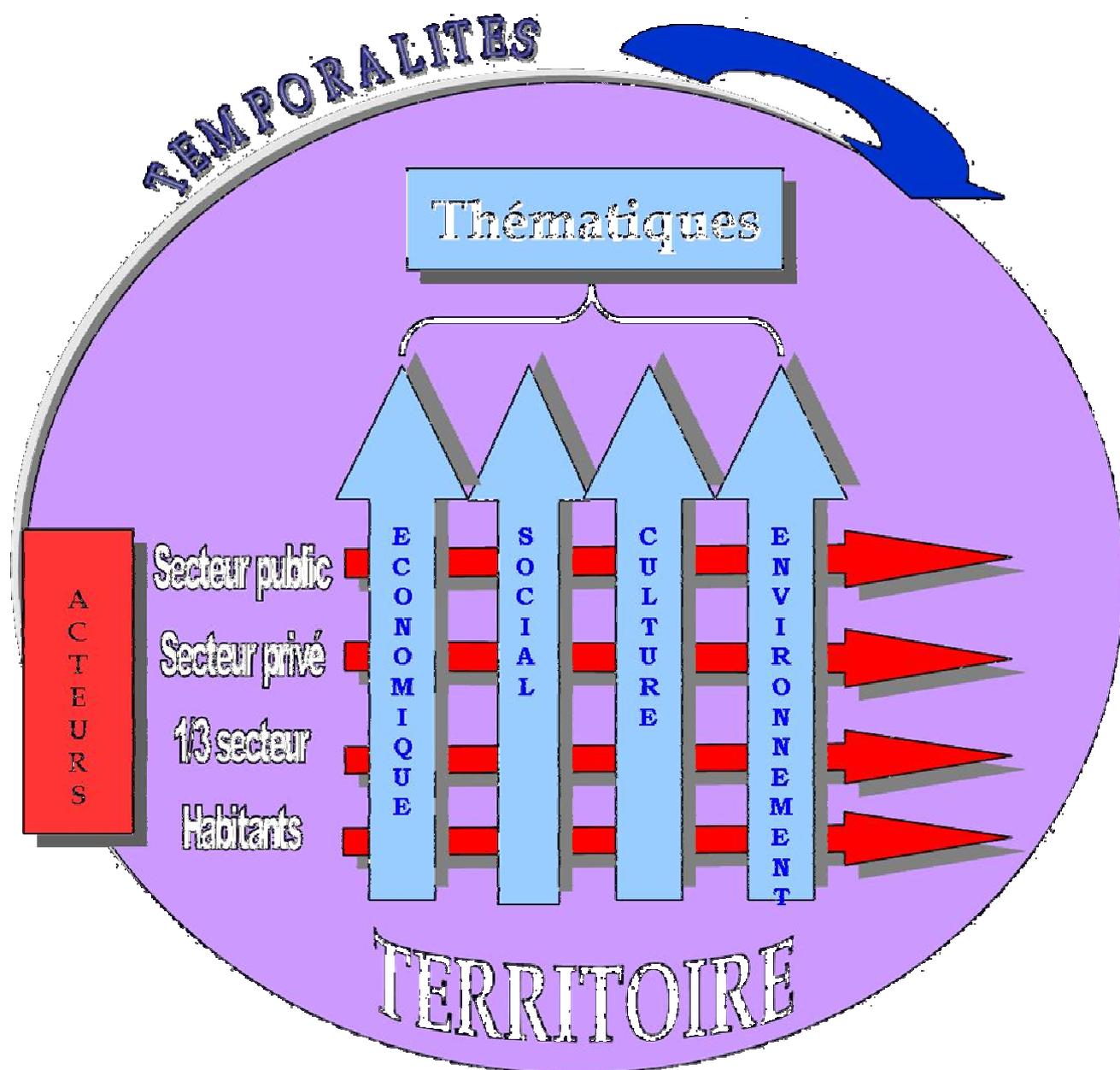


Préoccupation dominante  
pour les personnes  
et la qualité de vie

Préoccupation dominante pour  
la rentabilité des activités et  
l'adaptation aux marchés

Graphique : source bibliographique à partir de l'Observatoire Européen LEADER/AEIDL : LEADER II, Organiser le partenariat local (1997)

Annexe 2 : Matrice du développement local



### **Annexe 3 : Synthèse des évaluations**

Remarque : les évaluations ont été complétées par 13 personnes

#### **Quelles étaient vos attentes en participant à cette journée ?**

En analysant les attentes formulées par les participants, on peut faire les constats suivants :

- Les attentes sont essentiellement de deux types :
  - Recherche d'éléments concrets, transposables facilement dans les pratiques quotidiennes : *disposer d'outils « pratiques » et « concrets » qui vont favoriser la participation de la population, écouter des expériences motivantes et originales, se faire connaître et trouver de nouveaux partenariats, ...*
  - Recherche de repères théoriques et méthodologiques : *identifier les facteurs qui vont favoriser le développement local, ouvrir l'esprit au développement local et à la promotion de la santé, ...*
- Les attentes formulées montrent un intérêt réel pour la question de l'articulation entre le secteur privé et le secteur public : *pouvoir rencontrer des partenaires du secteur privé (marchand), mieux connaître leurs besoins et leurs attentes, analyser la manière de mieux intégrer le citoyen dans le développement économique, ...*
- Les attentes sont différentes selon que l'on soit un acteur du territoire concerné (attentes en lien avec le thème et implication existante ou souhaitée dans le développement local) ou un acteur extérieur à ce territoire (attentes liées à la recherche d'informations : observer comment fonctionne le travail en réseau, découvrir des expériences locales, mieux connaître les acteurs et les initiatives locales, ...)

#### **La matinée a-t-elle permis de rencontrer ces attentes ?**

Les réponses montrent une satisfaction des participants à ce propos :

9x « oui » – 2x « non » – 2x « partiellement »

Les commentaires montrent les éléments positifs apportés par cette matinée : *j'ai maintenant connaissance des éléments théoriques à une bonne participation citoyenne et des exemples concrets, j'ai pu partager un échange fructueux dans l'atelier, les exposés étaient intéressants et porteurs de réflexion, ...*

Les réponses négatives sont essentiellement motivées par la présence de peu de représentants du secteur privé (entreprises marchandes)

#### **Que pensez-vous de l'organisation de cette matinée ?**

	Très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	Très satisfaisant
Pertinence du contenu			9x	3x
Qualité des interventions plénières			8x	4x
Qualité des échanges en ateliers		1x	8x	3x
Durée de la rencontre			11x	1x

Ce tableau montre la pertinence du contenu et la satisfaction des participants par rapport aux moments de travail (interventions plénières et ateliers) ainsi que sur la durée de la rencontre.

Divers commentaires sont apportés : *dommage que la première intervention plénière n'ait pas été approfondie, la grille de questionnement proposée en atelier aurait pu être davantage exploitée pour faciliter les échanges en vue de proposer une synthèse des réflexions, informations bien transmises.*

### **Suggestions ou remarques sur la matinée et sur les perspectives à donner à cette matinée de rencontres**

En ce qui concerne la matinée en elle-même, une seule suggestion est formulée : *proposer en amont (avant les plénières) un recueil des représentations des participants à la fois sur la participation et sur le développement local ... pour solliciter la participation des personnes autour de la table.*

En ce qui concerne les perspectives à donner, on retrouve les pistes élaborées en atelier et présentées lors de la conclusion de la matinée :

- *Poursuivre ces rencontres à thèmes dans le sud Hainaut*
- *Le travail de réseau existe dans la botte mais il mérite d'être prolongé et étoffé (secteur privé)*
- *Travail d'un langage commun*
- *Diffusion d'informations sur ce qui existe déjà : connaissances des projets, études des besoins déjà réalisées, ...*

#### **Annexe 4** : synthèse de l'enquête sur les habitudes professionnelles des participants

Remarque : les enquêtes ont été complétées par 14 personnes

#### **Quelle est votre zone territoriale professionnelle :**

6x Beaumont

7x Sivry-Rance

7x Froidchapelle

6x Momignies

7x Chimay

5x Autres : province du Hainaut, arrondissement de mons-Soignies, Picardie et Thiérache, Couvin – Viroinval (2x)

Ces chiffres montrent que la couverture du territoire choisi est assez équilibrée. Toutes les communes ciblées sont bien couvertes par les acteurs présents lors de la matinée de rencontres.

#### **Dans quel secteur s'inscrit votre institution ou votre pratique professionnelle ?**

3x Economie

1x Environnement

2x Culture

9x Social

4x Autres : santé publique, santé, éducation pour la santé, éducation du patient, enseignement

#### **Remarques :**

- Une majorité des personnes présentes situent leur secteur d'activité dans le social.
- Les personnes se situant dans le secteur économique ont la caractéristique d'être des institutions ayant pour vocation le soutien aux entreprises locales (ce ne sont donc pas des représentants des entreprises privées).

#### **Votre pratique professionnelle implique-t-elle des interactions avec les citoyens ?**

9x Régulièrement

5x Occasionnellement

0x Jamais

#### **Pensez-vous que des interactions avec la population pourraient :**

- Avoir un impact positif sur votre pratique professionnelle ?

10x Tout à fait d'accord

3x Plutôt d'accord

1x Plutôt pas d'accord

0x Pas d'accord du tout

- Avoir un impact sur la qualité de vie locale ?

11x Tout à fait d'accord

3x Plutôt d'accord

0x Plutôt pas d'accord

0x Pas d'accord du tout

Les réponses à ces questions montrent qu'il y a un intérêt réel, et même une certaine pratique, des questions liées à la participation des citoyens. Il y a également une prise de conscience de la difficulté de la mise en place de ces démarches participatives et donc l'envie d'explorer plus en avant cette thématique.

Les commentaires apportés vont dans ce sens :

*- Les interactions avec la population restent le point de départ du travail social mais il est difficile de mobiliser la population, que ce soit en terme de contact avec la population locale, mais aussi avec les associations et les entreprises.*

*- Je trouve que les interactions, en général, apportent toujours quelque chose dans notre vie professionnelle et c'est particulièrement le cas avec les habitants car ils nous ne nous font pas toujours part de leurs véritables difficultés.*

### **Votre pratique professionnelle implique-t-elle des interactions avec d'autres professionnels ?**

14x Régulièrement

0x Occasionnellement

0x Jamais

### **Ces interactions ont lieu avec des professionnels ou des associations émanant :**

13x D'un secteur similaire au vôtre

11x D'un secteur différent du vôtre

Les pratiques de partenariat sont évidentes. Toutes les personnes ayant répondu à cette enquête déclarent avoir des interactions avec d'autres services ou institutions. Il ressort également que ces interactions se font aussi bien avec des partenaires issus du même secteur, qu'avec des partenaires issus d'autres secteurs.

Cette intersectorialité doit toutefois être nuancée par le fait que les partenariats se font essentiellement entre les secteurs social et culturel (forte présence de réseau et d'habitudes de travail en commun). Par contre, les partenariats avec le secteur de l'économie (essentiellement avec les entreprises locales) restent difficiles à concrétiser, ce qui est un regret exprimé par les participants de la matinée de rencontres.

### **Pensez-vous que des interactions avec des professionnels de tous secteurs confondus pourraient :**

- Avoir un impact positif sur votre pratique professionnelle ?

10x Tout à fait d'accord

4x Plutôt d'accord

0x Plutôt pas d'accord

0x Pas d'accord du tout

- Avoir un impact positif sur la qualité de vie locale ?

10x Tout à fait d'accord

4x Plutôt d'accord

0x Plutôt pas d'accord

0x Pas d'accord du tout

## Annexe 5 :

Liste des participants : 23 personnes présentes pour 30 personnes inscrites

Nom	Prénom	Institution	Adresse	présence
Barbette	Louise	Centre Culturel Sudhaina (Directrice)	Rue des Battis, 34 6464, Baileux Tél : 060/21.22.10. Fax : 060/21.12.97. Mail : <a href="mailto:sudhaina@skynet.be">sudhaina@skynet.be</a>	X
Beugnies	Nicolas	CPAS de Beaumont (PPP Beaumont Froidchapelle Sivry-Rance)	Rue Madame, 40 6500, Beaumont Tél : 071/20.05.30. Fax : 071/20.05.85. Mail :	X
Borgniet	Geoffrey	CPAS de Froidchapelle (Secrétaire)	Place Albert 1 <sup>er</sup> , 38 6440, Froidchapelle Tél : 060/45.91.47. Fax : 060/41.21.45. Mail : <a href="mailto:geoffrey.borgniet@publilink.be">geoffrey.borgniet@publilink.be</a>	X
Bouche	Paul	CPAS de Froidchapelle (Président)	Place Albert 1 <sup>er</sup> , 38 6440, Froidchapelle Tél : 060/45.91.47. Fax : 060/41.21.45. Mail :	
Bourguignon	Brigitte	ITCF (Ecole Technique et Professionnelle)	Rue Pauline Hubert, 40 6470, Rance Tél : 060/21.60.80. Fax : 060/41.24.74. Mail : <a href="mailto:bourguignon@itcfrance.be">bourguignon@itcfrance.be</a>	X
Cambron	Régis	Centre Culturel (Directeur)	Grand Place, 31 6470, Sivry Tél : 060/45.57.93. Fax : 060/45.62.80. Mail :	
Carlier	Delphine	CLPS Mons-Soignies	Rue de la Loi, 30 7100, La Louvière Tél : 064/84.25.25. Fax : 064/26.14.73. Mail : <a href="mailto:clps_ms_documentation@yahoo.com">clps_ms_documentation@yahoo.com</a>	X
Colson	Paul	Conseiller communal – Ville de Chimay	Terne Saint Martin, 38 6461, Virelles Tél : 060/21.37.17. Fax : 060/31.37.17. Mail : <a href="mailto:colpal208@hotmail.com">colpal208@hotmail.com</a>	
Dardenne	Irène	Cercle Horticole	Rue des Usines, 14 6464, Baileux Tél : Fax : Mail :	X
Delecourt	Delphine	CRES de Picardie	Rue des Jacobins, 70 80 000, Amiens (France) Tél : 00.33.3.22.71.78.00 Fax : 00.33.3.22.71.78.04 Mail : <a href="mailto:cres@crespicardie.org">cres@crespicardie.org</a>	X

Delire	Marie-Hélène	Hainaut Développement Antenne du Sud Hainaut	Rue Rogier, 10 6460, Chimay Tél : 060/21.95.51. Fax : 060/21.34.40. Mail : <a href="mailto:marie-helene.delire@hainaut.developpement.be">marie-helene.delire@hainaut.developpement.be</a>	
Devergnies	Virginie	PPP de Chimay	Rue Rogier, 9 6460, Chimay Tél : 060/51.18.53. – 0476/33.89.00. Fax : 060/51.18.53. Mail : <a href="mailto:ppp.chimay@gmail.com">ppp.chimay@gmail.com</a>	X
Dewez	Baudoin	GECO – Groupement Economique Sud Sambre et Meuse	Rue Rogier, 10 6460, Chimay Tél : 060/51.00.82. – 0494/69.30.94. Fax : Mail : <a href="mailto:geco.esm@gmail.com">geco.esm@gmail.com</a>	X
Domer	Alain	Fondation Rurale de Wallonie	Rue de France, 66 5600, Philippeville Tél : 071/66.01.90. Fax : 071/68.56.79. Mail : <a href="mailto:sambre.meuse@frw.be">sambre.meuse@frw.be</a>	X
Dupont	Marie-Laure	Aide à Domicile en Milieu Rural	Rue de Virelles, 71 6460, Chimay Tél : 060/21.21.18. Fax : 060/21.12.23. Mail : <a href="mailto:mldupont@admr.be">mldupont@admr.be</a>	X
Dupront	Christine	CRES de Picardie (stagiaire)	Rue d'Enfer, 61 02 000, Laon (France) Tél : 00.33.3.23.79.90.51. Fax : 00.33.3.23.79.48.75.	X
Durieux	Sébastien	Hainaut Développement	Rue Rogier, 10 6460, Chimay Tél : 060/51.00.83. – 0499/99.70.28. Fax : 060/21.34.40. Mail : <a href="mailto:sebastien.durieux@reseau-dte.org">sebastien.durieux@reseau-dte.org</a>	X
Fassiaux	Françoise	Conseillère communale - Ville de Chimay	Rue E. Dony, 21 6464, Bourlers Tél : 060/21.23.31. Fax : 060/51.30.14. Mail : <a href="mailto:ffassiaux@skynet.be">ffassiaux@skynet.be</a>	
Foubert	Olivier	Oxyjeune (Directeur)	Grand Rue, 116 6470, Rance Tél : 060/41.22.53. Fax : 060/41.26.00. Mail : <a href="mailto:direction@oxyjeune.be">direction@oxyjeune.be</a>	X
Germain	Christophe	Fondation Chimay Wartoise	Rue Rogier, 10 6460, Chimay Tél : 060/51.00.70. Fax : 060/21.17.55. Mail : <a href="mailto:c.germain@wartoise.be">c.germain@wartoise.be</a>	X
Gobeaux	Maryse	Echevine - Ville de Chimay	Rue Pétin, 23 6464, Baileux Tél : Fax :	X
Huyghebaert	Vincent	Observatoire de Santé du Hainaut	Rue Saint Antoine, 1 7021, Havré Tél : 065/87.96.13. Fax : Mail : <a href="mailto:vincent.huyghebaert@hainaut.be">vincent.huyghebaert@hainaut.be</a>	X

Jennequin	Ch.	Aide à Domicile en Milieu Rural	Rue de Virelles, 71 6460, Chimay Tél : 060/21.21.18. Fax : 060/21.12.23. Mail :	
Kaczmarek	Fanny	CRES de Picardie	Rue d'Enfer, 61 02 000, Laon (France) Tél : 00.33.3.23.79.90.51. Fax : 00.33.3.23.79.48.75. Mail : <a href="mailto:fanny.kaczmarek@crespicardie.org">fanny.kaczmarek@crespicardie.org</a>	X
Masay	Micheline	Centre Culturel (Directrice)	Route de Macon, 5 6590, Momignies Tél : 060/51.24.60. Fax : 060/51.31.13. Mail : <a href="mailto:centre.culturel.momignies@skynet.be">centre.culturel.momignies@skynet.be</a>	X
Mayeur	Jean-Patrick	CPAS de Beaumont (PPP Beaumont Froidchapelle Sivry-Rance)	Rue Madame, 40 6500, Beaumont Tél : 071/20.05.30. Fax : 071/20.05.85. Mail :	X
Meert	Carine	CLPS Mons-Soignies	Rue de la Loi, 30 7100, La Louvière Tél : 064/84.25.25. Fax : 064/26.14.73. Mail : <a href="mailto:clps_ms_projet@yahoo.com">clps_ms_projet@yahoo.com</a>	
Pannier	Laurette	CRES de Picardie	Rue d'Enfer, 61 02 000, Laon (France) Tél : 00.33.3.23.79.90.51. Fax : 00.33.3.23.79.48.75. Mail : <a href="mailto:laurette.pannier@crespicardie.org">laurette.pannier@crespicardie.org</a>	X
Vaillant	Gwladys	Observatoire de Santé du Hainaut	Rue Saint Antoine, 1 7021, Havré Tél : 065/87.96.21. Fax : 065/87.96.79. Mail : <a href="mailto:gwladys.vaillant@hainaut.be">gwladys.vaillant@hainaut.be</a>	X
Van Lersberghe	Delphine	Fondation Chimay Wartoise	Rue Rogier, 10 6460, Chimay Tél : 060/21.49.35. Fax : 060/21.17.55. Mail : <a href="mailto:d.vanlersberghe@wartoise.be">d.vanlersberghe@wartoise.be</a>	X